الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/02/2025

Rabat, le 15 avril 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que *Prev Invest SA* a déclaré avoir franchi directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital et droits de vote de *CFG Bank* suite à la cession le, 26 mars 2025, de :

- 1 486 400 actions *CFG Bank*, sur le marché de blocs, au cours unitaire de 220 dirhams ;
- 289 710 actions *CFG Bank*, sur le marché central, au cours unitaire de 223,15 dirhams.

Suite à ces transactions, *Prev Invest SA* déclare ne plus détenir aucune action CFG Bank.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma